

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL**  
**Réunion du 24 octobre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint-Désiré, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 octobre 2022

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 22

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DESSALLES N., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., DUCHIER C. ROLIN S., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DOUSSET B., CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), MORANNE L. (pouvoir à A. DUBREUIL), DUMONTET B., LAMOTTE JM. (pouvoir à C. DUCHIER), LAMY R. (pouvoir à L. ANTONIOTTI),

**Acquisition de matériel pour le Service Environnement**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a, lors de son Assemblée Générale du 20 février 2022, décidé de procéder à l'acquisition d'une faucheuse débroussailluse auprès de l'entreprise VACHER et d'un broyeur d'accotement auprès de l'entreprise NOREMAT.

Le Président indique que les anciens matériels du service font l'objet d'une offre de reprise par les 2 entreprises VACHET et NOREMAT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'accepter les offres suivantes :
  - reprise de 3 500 € net pour l'ancien broyeur par l'entreprise VACHER,
  - reprise de 6 000 € net pour l'ancienne faucheuse par l'entreprise NOREMAT,
- ✓ d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ces décisions.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 28 octobre 2022  
Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

